

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2071

présenté par
M. Véran

ARTICLE 5 DUODECIES

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« mineur »

le mot :

« enfant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.